

Ecole Primaire Publique Paul Emile Victor

Circonscription des Landes de Lanvaux

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} trimestre (entourer)

Date du conseil d'école : 8 / 11 /22

1. Heure de début : 18h00

Heure de fin : 20h30

Présents	
Mme Hays, Adjointe aux affaires scolaires	
Personnels Education Nationale	Parents élus
-Mme Beurel, Enseignante de TPS PS MS -Mme Aizpurua, Enseignante de GS CE1 -Mme Bussi-Noël, Enseignante de CP -Mme Tannoux, Enseignante de CM1 -Mme Goraguer, Directrice et Enseignante de CM1/CM2 Mme Jegado, Decharge de direction	Mme Etienne Laetitia, parent d'élèves de CM1 Mme DELACROIX Elodie, parent d'élèves de CP et CM2 Mme ROHEL Marina, parent d'élève de CE1 Mme AUDO Esther, parent d'élèves de CE1 et CM1 Mme GRANDGIRARD Karine, parent d'élève de CM2 Mme SIMONNET Julie, parent d'élève de CE2 Mr BOUTTIER Julien, parent d'élèves de GS et CM1
Absents/Excusés	
Mr Robin, Maire de la commune	
Education Nationale	Parents élus
-Mr Moutard, Inspectrice de l'Education Nationale -Mme Frysou, Enseignante de CE1 CE2	Mme PEPION Angélique, parent d'élèves de GS et CP Mme LEBRUN Marie, parent d'élève de CE1 Mme QUIDU Mélanie, parent d'élève de PS et CP. Mr LORIN Cédric, parent d'élèves de MS et CP

ORDRE DU JOUR

- 1- Le rôle du conseil d'école – résultats des votes et présentation des nouveaux parents élus
Comment être représentant, communiquer avec et auprès des familles, créer du lien ?
- 2- Le projet d'école : les réalisations, les prévisions, les échéances
- 3- Les projets de classe
- 4- Les effectifs actuels et à venir
- 5- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- 6- Point sur les travaux réalisés et à venir
- 7- La tarification de la cantine

1 – Le rôle du conseil d'école - résultats des votes et présentation des nouveaux parents élus

Comment être représentant, communiquer avec et auprès des familles, créer du lien ?

Le conseil d'école est un lieu d'échanges entre tous les membres de la communauté éducative. Il est constitué pour une année scolaire. Il est présidé par la directrice et il réunit tous les partenaires de l'école : Inspecteur de l'Éducation Nationale, enseignants, représentants de la Municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale. Toute personne pouvant apporter une opinion, une aide peut se voir également invitée.

- De nombreux thèmes peuvent être évoqués :

-Information sur les projets pédagogiques de l'école ainsi que le projet d'école

-Règlement intérieur de l'école

-L'aménagement des rythmes scolaires ,la gestion matérielle et financière de l'école

-La garderie et la cantine

-Les transports scolaire

-Les activités péri et postscolaires

-L'hygiène scolaire.

- Les décisions pédagogiques restent sous l'autorité des enseignants.
- Les décisions concernant les bâtiments, le personnel municipal ou l'acquisition de gros matériel restent sous l'autorité de la Municipalité.

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre avec uniquement des votes par correspondance; le taux de participation a été de 62 % , 13 bulletins blancs/ nuls ont été décomptés. Les représentants élus sont Mme ETIENNE, Mme Audo Esther, Mme GRANDGIRARD Karine, Mme DELACROIX Elodie Mr LORIN Cédric, Mme PEPION Angélique, Mme Quidu Mélanie, Mme ROHEL Marina, Mme LEBRUN Marie, Mme SIMONNET Julie, Mr Bouttier Julien.

Les parents représentants jouent un rôle de relais et de médiateur , ils sont amenés à donner leur avis et à émettre des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement.

Pour permettre une communication avec les familles, il a été proposé de poursuivre le fonctionnement de la boîte mail spécifique afin de pouvoir communiquer directement avec les familles qui le souhaitent sans passer par l'équipe enseignante.

Il a aussi été proposé par les parents élus de rédiger un courrier pour se présenter dans les cahiers de liaison avec un trombinoscope pour permettre à tous et toutes de les identifier.

Mme Audo a également proposé de se renseigner sur la mise en place et l'organisation de « café parents » un temps de présence et d'accueil sur l'école après avoir déposé les enfants à l'école pour échanger entre parents.

Il a également été décidé de concevoir par les parents élus un questionnaire/sondage numérique auprès des familles en amont du prochain conseil d'école afin de cibler différentes thématiques et de faciliter des retours, des prises de contact.

Un groupe whats'app entre parents élus a été créé afin de pouvoir échanger entre eux.

2- Le projet d'école : les avancées, les prévisions

Suite au dernier conseil d'école et aux réunions de travail avec la municipalité, le premier axe concernant l'embellissement de l'école, l'appropriation des lieux par les élèves et les acteurs de la communauté éducative pour favoriser les apprentissages, des premiers aménagements se sont amorcés et d'autres sont en prévision pour cette année scolaire.

La municipalité a installé deux nouveaux bancs dans la cour élémentaire cet été, le renouvellement des tracés de cour est entamé mais les conditions climatiques empêchent pour le moment de le poursuivre, cela devrait être terminé au printemps prochain.

La commission scolaire sur la commune a opté pour une première étape de décroutage d'une bordure le long de la cour élémentaire afin de pouvoir semer de l'herbe et planter des arbres. Cela devait être réalisé aux vacances de la Toussaint mais n'a pas pu être fait et est reporté aux vacances de printemps 2023. Un réaménagement du carré jardin est également prévu en interne par l'équipe des espaces verts de la commune afin de planter d'autres arbres et végétaux au printemps. La définition des essences de plantation choisies est en cours. Mme Tannoux proposait de renouveler une plantation d'albizia (peu de chute de feuilles et port ombragé et fleuri). Mme Bussi Noël questionnait la possibilité de plantations d'arbustes dans les jardinières.

Mme Hays et Mme Rohel questionnent la possibilité de monter des projets artistiques extérieurs avec des artistes et de rechercher des subventions spécifiques afin de travailler les espaces de l'école. Mme Simonnet questionne la possibilité de faire appel à un graffeur pour travailler avec les élèves, notamment sur le mur côté parking élémentaire. Mr Bouttier propose de contacter son frère graffeur à ce sujet.

L'équipe enseignante va lancer le projet autour du banc de l'amitié pour lequel elle a reçu un « coup de pouce » financier de la part de l'OCCE 56. Le projet va être développé avec les élèves de l'école.

Il a été décidé d'organiser une réunion à la mi janvier afin de présenter le projet d'école aux familles et d'organiser un temps d'échange et de travail autour des avancées possibles du projet : idées, propositions, interventions, recherche de partenariats. Un questionnaire établi par les parents élus sera proposé aux familles en amont afin de recueillir des premiers retours autour du projet, la validation du questionnaire entre parents élus est prévu pour la fin du mois de novembre afin de pouvoir le transmettre par la suite via les cahiers de liaison.

3-Les projets pédagogiques des classes

Plusieurs projets ont été réalisés sur la première période de septembre et octobre :

-Participation aux Virades de l'espoir par l'organisation d'une course solidaire. L'école est parvenue à récolter la somme de 460 euros pour l'association, grâce aux dons des familles pour l'évènement.

-Les CM1 CM2 sont partis en classe de mer dans le centre Rêves de Mer de l'île de Batz. Le projet s'est très bien déroulé, les retours sont très positifs, le projet a permis également de créer une belle cohésion de classe et de groupe de cycle 3 en début d'année. L'équipe enseignante remercie l'Amicale Laïque qui a financé une part importante du projet à hauteur de 5532 euros, la participation des familles s'élève à 6240 euros, et la municipalité qui a versé une subvention de 1440 euros et a permis l'accompagnement de Vincent Guguin, responsable jeunesse sur le séjour. Elle remercie également les parents accompagnateurs sans qui le projet ne peut se mener à bien.

- Toutes les classes ont participé à La Grande Lessive, cette année sur la thématique : « La couleur de nos rêves ». L'accrochage des œuvres des enfants a été très apprécié et a permis d'investir l'espace du bourg et de valoriser les productions artistiques des élèves. L'équipe remercie la mairie et les services techniques pour avoir permis l'installation de l'évènement et des structures sur la place de l'église.

-Les élèves de CM1 et CM1/CM2 se sont rendus au spectacle « La Rue sans tambour» de la compagnie A Demi Mot, à La Maillette à Locminé. Cette sortie représente un coût de 244,80 euros pour le prix des entrées financé par l'Amicale Laïque, le transport est financé par le CMC (Centre Morbihan Communauté)

Plusieurs autres projets sont à venir :

-Les élèves de maternelle se rendront au spectacle « Ronce » de la cie Kokeshi dans le cadre de la programmation culturelle du service culture du CMC. (budget prévisionnel : 250 euros financé par l'Amicale) Les élèves de cycle 2 se rendront au spectacle « Naiko », spectacle cinématographique en direct.

- Les élèves de CE2 et CM1/CM2 se rendront au cinéma au mois de décembre, les élèves de maternelle, CP et CE1 iront en février à la salle du club à Locminé. > coût prévisionnel (financé par la subvention de l'Amicale Laïque) : 863 euros entrées+ transports

>Les élèves de maternelle et de CP et CE1 assisteront au spectacle de Noël le 12 décembre prochain. Ce spectacle est financé par la mairie : 1500 euros pour 2 séances maternelles jusqu'au CE1 (école publique et privée)

>Plusieurs projets artistiques proposés et financés par le service culture du CMC seront menés au cours de l'année : CP- CE1-CE2-CM1 : Projet Batucada avec les interventions d'Hubert Duclos ; CM1-CM2 : Projet Danse « Lets jump » avec des interventions des danseurs autour du saut ; en TPS PS MS:Projet mobile nature avec les interventions d'une herboriste autour du végétal.

>Dans le cadre de l'axe 2 du projet d'école, l'équipe enseignante développe cette année l'organisation de semaines thématiques afin de créer une cohésion et du lien entre les classes autour de certains apprentissages. Du 10 au 15 octobre, en écho au quart d'heure de lecture quotidien valorisé par l'académie, l'équipe a organisé La semaine de la lecture : quart d'heure de lecture dans toutes les classes, présentation de coup de coeur de lecture en CM1 et CM1 CM2, présentation de coup de coeur de lecture avec la présence de certains parents volontaires et disponibles en CP,

lancement du prix des incorruptibles dans toutes les classes, puis des temps de lecture entre élèves de 6ème et élèves de maternelle sont également prévus courant novembre.

Du 21 au 25 novembre, l'équipe organisera la semaine du développement durable en lien avec la participation à l'action de réduction des déchets et la collecte de jouets proposées par la communauté de communes.

>L'école a également obtenu le Label EAC (Eduaction Artistique et Culturelle), niveau 2. Label qui valorise les établissements menant des projets autour de l'éducation artistique et culturelle (résidences d'artistes, sorties au spectacle et au musée, projets autour du livre et de la poésie, projets de création artistique..)

4-Point sur les effectifs

A l'heure actuelle, il y a 130 élèves dans l'école, répartis comme suit dans 6 classes, 2 classes de maternelle et 4 classes d'élémentaire :

cycle 1: 1 TPS/ 12 PS/ 12 MS / 9 GS > 34 élèves

>répartis sur deux classes : 25 élèves en TPS/PS/MS et 9 en GS/CE1

>L'arrivée de 4 élèves de TPS est prévue entre avril et juin prochain.

Cycle 2: 21 CP/ 15 CE1/ 12 CE2 > 49 élèves répartis sur 3 classes.

Cycle 3: 29 CM1 / 19 CM2 > 48 élèves répartis sur 2 classes.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2022	1 +	12	12	9	21	15	12	29	19	130 +
2023	4 à venir									4 à venir

Prévisions d'effectifs transmis en novembre : (à mettre en concordance avec les naissances sur la commune)

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2023	5	14	12	12	9	21	15	12	29	129
2024										

L'équipe enseignante indique envoyer une invitation aux familles dont l'enfant est né en 2020 OU 2021 pour les inviter au goûter de Noël proposé par l'Amicale Laïque le 13/12/2022 ainsi qu'un autre courrier pour les inviter aux portes ouvertes en mars prochain.

Mme Audo indique également qu'il serait intéressant que l'école soit présente lors de l'accueil des nouveaux arrivants par la municipalité en septembre.

>Concernant la maternelle et la Loi sur l'instruction obligatoire des enfants à partir de 3 ans.

Des aménagements sont possibles sur l'après-midi, plusieurs élèves, à la demande des parents bénéficient de cet aménagement sous acceptation de l'Inspecteur.

Concernant l'équipe, pas de changement, hormis l'arrivée de Mme Jegado qui assure désormais la décharge de direction et Mme Iddir qui remplace Mme Gagneux sur le poste d'ATSEM en TPS PS MS.

Deux nouvelles AESH, Mme Rioual et Mme Simon ont rejoint Mme Millinier.

Concernant l'organisation des apprentissages, des décloisonnements sont organisés tous les débuts d'après-midi pour de l'anglais, de la littérature et des ateliers maths et français.

5- La sécurité et le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Il existe 2 plans :

🕒 Un plan qui détaille les conduites à tenir en cas d'accident majeur. Ce document est présenté au conseil d'école.

🕒 Un plan lié aux risques d'intrusions extérieures. Ce document est présenté au conseil d'école.

Ces plans doivent faire l'objet d'une information donnée à l'ensemble des parents de l'école

Cette information a été donnée dans les cahiers de liaison des aînés :

- « Les bons réflexes en cas d'accident majeur » ;
- « Réagir en cas d'intrusion extérieure »

Ces plans font l'objet d'exercices tout au long de l'année et d'ajustement en fonction des scénarios et des constats réalisés. Un exercice d'alarme incendie a été fait à la rentrée. Un exercice confinement dans le cadre du plan Attentat- intrusion. Un autre exercice confinement sera organisé en mars, si les conditions sanitaires le permettent.

L'équipe rappelle que l'installation d'une clôture avec déplacement du portail côté élémentaire permettrait de fermer l'espace de l'école et de ne plus fermer le portillon vert afin de permettre une circulation plus fluide lors des exercices. L'équipe demande également la possibilité d'installer des filtres occultants sur les fenêtres des classes 9 et 10, et renouvelle la demande d'installation d'alarmes lumineuses dans les classes.

6-Point sur les travaux réalisés et à venir.

Plusieurs travaux ont été réalisés depuis le dernier conseil d'école : la signalétique aux abords de l'école et celle indiquant le bureau de direction et la cantine ont été installées, une barrière de sécurisation de la sortie du portillon côté parking élémentaire a été installée également, ainsi que la numérotation afin de faciliter le référencement de l'adresse de l'école ainsi que les livraisons notamment. Une sonnette provisoire a été mise en place au niveau du bureau de direction et du portail élémentaire afin de faciliter l'accès. Le parefeu spécifique enseignant a été mis en place sur le réseau et le contrat avec Orange est signé depuis septembre afin d'obtenir la mise en place d'une adresse IP fixe mais cela n'est pas encore mis en place.

La peinture de deux murs en maternelle et celle du mur du préau a été réalisée cet été.

L'abri à l'entrée de l'école maternelle a été réinstallé, et l'entreprise est intervenue sur la structure de jeux en maternelle mais l'intervention est à prévoir de nouveau.

Le chauffage a été remis en route pendant les vacances de la Toussaint mais ne fonctionnait pas entièrement à la rentrée, une intervention est prévue cette semaine.

Les travaux en attente concernent la mise en place d'une barrière ou le déplacement du portail côté élémentaire afin de clôturer l'espace et de permettre les livraisons côté cantine, l'installation d'un portillon automatisé avec sonnette.

Mme Aizpurua émet la demande d'installation de stores sur la porte de la salle 3 afin de pouvoir créer de l'ombre dans la classe et ne pas créer de réverbation sur les tables des élèves.

La réévaluation d'un nouveau diagnostic DTA (Dossier technique Amiante) suite aux constats de détériorations de certaines dalles en salle 5, dans les toilettes côté maternelle et dans le couloir à l'entrée de la salle 4, est en attente. L'entreprise ayant réalisé le DTA en 2006 n'est plus en activité, une autre entreprise a donc été contactée par la mairie afin de venir réévaluer les risques et la situation suite à l'usure de certains matériaux. Mme Hays indique que cela devrait être fait la semaine à venir.

9-Tarifcation cantine

Mme Audo souhaitait aborder la question de la tarification de la cantine qu'elle trouve élevée, et dont elle pense bloquer certaines familles dans l'accès à la cantine. Elle interroge également le choix municipal de ne pas proposer un tarif adapté au quotient familial.

Mme Hays indique une augmentation du tarif de 0,10 euros, elle indique que les tarifs sont dans la moyenne des tarifs sur le territoire, qu'elle est en contact régulier avec la responsable de la cantine, Mme Gatinel, afin d'évaluer l'existence de difficultés de paiement pour certaines familles ou d'autres difficultés et n'en a pas connaissance. Elle rappelle le choix de la mairie de ne pas impacter le coût des travaux de la cantine sur le prix et que l'équipe de la cantine fait le choix d'une cuisine sur place, équilibrée, en lien avec des producteurs locaux et dans un souci de limitation du gaspillage alimentaire. Elle indique que le choix d'un tarif unique est une décision municipale. Pour autant, elle indique que la municipalité reste à l'écoute d'autres retours en ce sens.

La présidente du conseil lève la séance à 20 Heures 30.

Signature de la secrétaire de séance

Amandine Goragner

Signature de la présidente

Amandine Goragner